

**RESUME DES DELEGATIONS DE COMPETENCES RELATIVES AUX EMISSIONS DE TITRES
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANUELLE ET EXTRAORDINAIRE
 DU 24 AVRIL 2024**

| Résolutions | Bénéficiaires de la suppression du droit préférentiel de souscription | Durée | Plafonds (en valeur nominale) | Caractéristiques particulières |
|---|---|---------|--|---------------------------------|
| 16^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers | Public | 26 mois | <ul style="list-style-type: none"> • 9.000.000 € pour les actions et valeurs mobilières donnant droit à des actions • 50.000.000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance (obligations simples) • 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations | N/A |
| 17^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance | N/A (maintien du DPS) | 26 mois | Idem 16 ^{ème} résolution ci-dessus | N/A |
| 18^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs | Investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs | 18 mois | Idem 16 ^{ème} résolution ci-dessus | Limitée à 20% du capital par an |
| 19^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique) | Toute personne physique ou morale intervenant dans les domaines ou secteurs d'activités où la Société intervient, et souhaitant conclure avec la Société un accord visant à un partenariat stratégique, un rapprochement capitalistique ou une mise en commun de moyens | 18 mois | Idem 16 ^{ème} résolution ci-dessus | N/A |

| Résolutions | Bénéficiaires de la suppression du droit préférentiel de souscription | Durée | Plafonds (en valeur nominale) | Caractéristiques particulières |
|--|---|---------|---|---------------------------------|
| 20^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement) | Toute société et tout fonds d'investissement de droit français ou étranger (en ce compris, sans limitation, tout FCPI, FCPR ou FIP) (i) investissant à titre habituel ou (ii) ayant investi au cours des 60 derniers mois plus de 1 million d'euros, dans des valeurs de croissance dites « small caps » (c'est-à-dire dont la capitalisation, lorsqu'elles sont cotées, n'excède pas un milliard d'euros (1.000.000.000 €)) liées au secteur des biotechnologies, des technologies médicales (« MedTech ») ou de la santé, participant à l'émission pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse) | 18 mois | Idem 16 ^{ème} résolution ci-dessus | N/A |
| 21^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres | N/A | 26 mois | <ul style="list-style-type: none"> • 9.000.000 € pour les actions et valeurs mobilières donnant droit à des actions • 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations | N/A |
| 22^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription | N/A (maintien ou suppression du DPS) | 26 mois | <ul style="list-style-type: none"> • 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations | N/A |
| 23^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers | Adhérents de plans d'épargne | 18 mois | Idem 16 ^{ème} résolution ci-dessus | N/A |
| 24^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions | Salariés et mandataires sociaux | 18 mois | Idem 16 ^{ème} résolution ci-dessus | Limitée à 10% du capital |
| 25^{ème} Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux | Salariés et mandataires sociaux | 38 mois | Idem 16 ^{ème} résolution ci-dessus | Limitée à 15% du capital par an |